

ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Siège social : 4 place Ravenne
28000 CHARTRES

R.C.S. : CHARTRES 329 295 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

8 Rue Claude Bernard
28630 LE COUDRAY

Tél : 02.37.25.15.15
Mail : lecoudray@fiteco.com

À l'Assemblée Générale de l'**ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

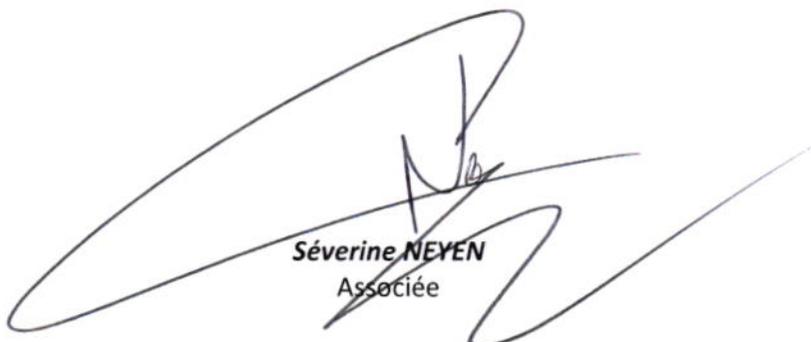
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au COUDRAY, le 30 mars 2022

FITECO,

Commissaire aux Comptes



Séverine NEYEN
Associée

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 079.05	(6 628.20)	2 450.85	850.28
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 359.05	(6 628.20)	730.85	850.28
Immobilisations corporelles en cours	1 720.00		1 720.00	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	11 270.00		11 270.00	1 290.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				20.00
Autres titres immobilisés	10 000.00		10 000.00	
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 270.00		1 270.00	1 270.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	20 349.05	(6 628.20)	13 720.85	2 140.28
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES				338.91
CRÉANCES	90 880.40		90 880.40	6 676.32
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	90 880.40		90 880.40	6 676.32
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	431 622.79		431 622.79	391 633.23
Valeurs mobilières de placement	30 000.00		30 000.00	40 000.00
Disponibilités	401 622.79		401 622.79	351 633.23
Charges constatées d'avance	245.00		245.00	246.00
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	522 748.19		522 748.19	398 894.46
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	543 097.24	(6 628.20)	536 469.04	401 034.74
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	338 685.59	364 591.20
Réserves statutaires ou contractuelles	288 685.59	314 591.20
Réserves pour projet de l'entité	50 000.00	50 000.00
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	96 442.02	(25 905.61)
Situation nette (sous total)	435 127.61	338 685.59
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	435 127.61	338 685.59
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	15 000.00	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	15 000.00	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		7 017.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		7 017.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	86 341.43	55 332.15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 152.74	35 435.35
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	5 845.69	8 368.05
Dettes fiscales	398.00	453.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62 945.00	11 075.75
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	86 341.43	55 332.15
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	536 469.04	401 034.74

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	13 120.00	14 712.00	(1 592.00)	-10.82 %
Ventes de biens et services	3 981.80	1 225.00	2 756.80	
Ventes de biens	170.00	225.00	(55.00)	-24.44 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 811.80	1 000.00	2 811.80	
. dont parrainages		1 000.00	(1 000.00)	
Concours publics et subventions d'exploitation	8 357.00	9 228.00	(871.00)	-9.44 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	187 757.09	175 373.23	12 383.86	7.06 %
Dons manuels	183 447.09	157 443.29	26 003.80	16.52 %
Mécénats	4 310.00	1 000.00	3 310.00	
Legs, donations et assurances-vie		16 929.94	(16 929.94)	
Contributions financières reçues	389 061.28	18 725.80	370 335.48	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	7 017.00	514.60	6 502.40	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	68.59		68.59	
PRODUITS D'EXPLOITATION	609 362.76	219 778.63	389 584.13	
Achats de marchandises	141.81	150.44	(8.63)	-5.74 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	92 496.61	97 991.85	(5 495.24)	-5.61 %
Aides financières	359 196.72	94 110.75	265 085.97	
Impôts, taxes et versements assimilés	180.00	139.00	41.00	29.50 %
Salaires et traitements	40 017.87	25 051.97	14 965.90	59.74 %
Charges sociales	13 912.42	9 473.64	4 438.78	46.85 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	119.43	5 484.43	(5 365.00)	-97.82 %
Reports en fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres charges	13 243.21	14 837.62	(1 594.41)	-10.75 %
CHARGES D'EXPLOITATION	534 308.07	247 239.70	287 068.37	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	75 054.69	(27 461.07)	102 515.76	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	0.40	0.44	(0.04)	-9.09 %
Autres intérêts et produits assimilés	560.73	1 833.02	(1 272.29)	-69.41 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	561.13	1 833.46	(1 272.33)	-69.40 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	561.13	1 833.46	(1 272.33)	-69.40 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	75 615.82	(25 627.61)	101 243.43	
Sur opérations de gestion	21 161.20		21 161.20	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 161.20		21 161.20	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	21 161.20		21 161.20	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	335.00	278.00	57.00	20.50 %
TOTAL DES PRODUITS	631 085.09	221 612.09	409 473.00	
TOTAL DES CHARGES	534 643.07	247 517.70	287 125.37	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	96 442.02	(25 905.61)	122 347.63	
Dons en nature	1 184.26		1 184.26	
Prestations en nature				
Bénévolat	26 370.00	14 872.10	11 497.90	77.31 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	27 554.26	14 872.10	12 682.16	85.27 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	1 184.26		1 184.26	
Prestations en nature				
Personnel bénévole	26 370.00	14 872.10	11 497.90	77.31 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	27 554.26	14 872.10	12 682.16	85.27 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	10
3.1.7 <i>Stocks</i>	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	16
3.2.5 <i>Dettes</i>	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	18-19
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	20
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	20
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	20
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	21
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	21
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	21
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	22
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	22

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	22-23
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	24
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	25
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28-29
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	31
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	31
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- *Le comité a perçu trois assurances vie dont leur total est 349 198.43€*
- *En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de la COVID 19, les 2 manifestations organisées par le comité , un concert dans le cadre d'Octobre Rose et un gala de danse (novembre), n'ont pas eu la même résonance qu'auparavant.*

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

NEANT

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations : *COMITE NON RUP NEANT*

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entrainera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

COMITE NON RUP : NEANT

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 359,05	1 720,00		9 079,05
Immobilisations financières	1 290,00	9 980,00		11 270,00
Total	8 649,05	11 700,00	0	20 349,05

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	11 700,00	0
Immobilisation en cours	1 720,00	
parts sociales	9 980,00	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	11 700,00	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	6 508,77	119,43		6 628,20
Amort. Immobilisations financières				
Total	6 508,77	119,43	0	6 628,20

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	20,00		20,00	
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 270,00	10 000,00		11 270,00
Total	1 290,00	10 000,00	20,00	11 270,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 : **NEANT**

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks : NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés			
→ Autres Créances	19 224,66	19 224,66	
→ Créances reçues par legs ou donations	70 815,74	70 815,74	
→ Charges constatées d'avance	245,00	245,00	
Total	90 285,40	90 285,40	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations : NEANT

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0,00	0,00	0	0	0,00

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	196 504,01	
Livrets et comptes épargne	182 170,84	454,49
Comptes à terme	30 000,00	106,24
Total	408 674,85	560,73

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
AVOIRS A RECEVOIR BN		338,91
Fournisseurs débiteurs	840	
Créances clients et comptes rattachés		
DONS à RECEVOIR BN	15 499,55	5 396,32
LEGS à RECEVOIR BN	70 815,74	
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
SUBVENTIONS MAIRIES	25,00	100,00
DONS à RECEVOIR MANIFESTATIONS	1 346,11	400,00
DON à RECEVOIR QUÊTE DECES	58,00	
DONS à RECEVOIR OPERATION LECLERC	2 296,00	
→		
→		
Disponibilités	0,00	33 704,76
Total	90 880,40	39 939,99

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ASSURANCE AXA	75	74,00
MAINTENANCE PITNEY BOWES	170	172,00
...		
...		
...		
...		
Total	245	246

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	314 591,20	-25 905,61	-44 137,47					288 685,59
→ Fonds de réserve missions sociales	50 000,00							50 000,00
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-25 905,61			96 440,39	99 701,10			96 440,39
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	338 685,59	-25 905,61	-44 137,47	96 440,39	99 701,10	0	0	435 125,98

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	15 000,00	0	15 000,00
CONTRIBUTION FINANCIERE VERSEE PAR LE SIEGE				15 000,00		15 000,00
→ ...						
Total		0	0	15 000,00	0	15 000,00

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	7 017,00		7 017,00	0
→				
Total	7 017,00	0	7 017,00	0

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés : NEANT

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 152,74	17 152,74		
Dettes des legs ou donations	47 296,00	47 296,00		
Dettes fiscales et sociales	6 243,69	6 243,69		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	15 649,00	15 649,00		
Produits constatés d'avance		0		
Total	86 341,43	86 341,43	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	459,00	417,00
→ Impôt sur les sociétés	335	278,00
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	124	139,00
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	5 784,69	8 404,05
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 856,00	1 933,83
→ Caisse de retraite	227,51	399,96
→ Caisse de prévoyance	410,59	775,55
→ Personnel autres charges à payer	1 260,00	3 169,82
→ Organismes sociaux autres charges à payer	447,00	
→ Dettes congés à payer	1 146,17	1 422,24
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	374,42	527,65
→ Prélèvement à la source	63,00	175,00
Total	6 243,69	8 821,05

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	13 105,68	27 985
→ FNP - Factures non parvenues	4 612,92	4 272,39
FOURNISSEURS INTRAGROUPE FNP	8 492,76	23 712,81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	47 296,00	0
RECHERCHE REGIONALE	45 000,00	
RECHERCHE NATIONALE	2 296,00	
Autres dettes :	15 649,00	11 076
SOLDE SUBVENTIONS ASSOCIATIONS AIDE AUX MALADES	15 617,00	11 065,75
DON IRAISER A REVERSER		10,00
FRAIS A REMBOURSER	32,00	
Total	76 050,68	39 060,95

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ Une régularisation sur une assurance vie perçue à tort a été effectuée sur l'exercice pour un montant de 21 161.20€ (suivant les recommandations de la Fédération Nationale).

08/03/2022 - 10:41

LA LIQUE Centre de Cancer EURE-ET-LOIR	REPORTING - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	439 839,33	403 987,88	157 385,22	157 385,22		
1.1 Réalisées en France	439 839,33	403 987,88	157 385,22	157 385,22		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	95 332,86	80 642,61	71 625,47	71 625,47		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	344 506,47	323 345,27	85 759,75	85 759,75		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	45 300,97	42 134,37	53 150,36	51 419,82		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	45 300,97	42 134,37	53 150,36	51 419,82		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	34 167,77	25 445,69	31 339,12	31 339,12		
3.1 Frais d'information et de communication	640,00	640,00	2 229,73	2 229,73		
3.2 Frais de fonctionnement	33 335,71	24 613,63	28 942,39	28 942,39		
3.3 Autres charges	192,06	192,06	167,00	167,00		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			5 365,00	5 365,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	335,00		278,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	15 000,00					
TOTAL CHARGES	534 648,07	471 567,94	247 517,70	245 509,16		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	96 442,02		-25 905,61			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 170,00	6 170,00	6 571,75	6 571,75
Réalisées en France	6 170,00	6 170,00	6 571,75	6 571,75
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	5 279,26	5 279,26	3 289,68	3 289,68
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	16 105,00	16 105,00	5 010,67	5 010,67
TOTAL	27 554,26	27 554,26	14 872,10	14 872,10

LA LIGUE Centre de l'Orléans	REPORTING - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR		Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-564 253,67	-564 253,67	-192 143,69	-192 143,69		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-13 120,00	-13 120,00	-14 712,00	-14 712,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-187 757,09	-187 757,09	-175 373,23	-175 373,23		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-363 376,58	-363 376,58	-2 058,46	-2 058,46		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-51 457,42		-20 240,40			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage d'entreprises			-1 000,00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-30 064,40		-18 725,80			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-21 393,02		-514,60			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-8 357,00		-9 228,00			
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-7 017,00	-7 017,00				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
TOTAL	-631 085,09	-571 270,67	-221 612,09	-192 143,69		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-27 554,26	-27 554,26	-14 872,10	-14 872,10
Bénévolat	-26 370,00	-26 370,00	-14 872,10	-14 872,10
Prestations en nature				
Dons en nature	-1 184,26	-1 184,26		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-27 554,26	-27 554,26	-14 872,10	-14 872,10

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Manifestations diverses		1 000,00
Legs Assurances vie	358 996,88	
Mécénat +Subventions collectivités		9 228,00
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	561,13	1 833,46
Total	359 558,01	12 061,46

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public. NEANT

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie ainsi : relevé temps de travail par poste, relevé des Communications téléphoniques passées, relevé des enveloppes et papier à entête utilisés, affranchissement selon réel

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du -23/09/2014 et 29/06/2020 pour les Salaires, EDF, Location et Entretien des locaux, Téléphone -29/09/2020 Fournitures administratives

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	8 051,52	4 193,50	4 528,98	16 774,00
Assurance	221,10	115,15	124,36	460,61
Electricité et eau	1 476,57	769,06	830,57	3 076,20
Téléphone	500,32	192,33	207,73	900,38
Affranchissement		3 056,57	1 190,81	4 247,38
Autres : Entret. locaux, Fournit administ.	283,81	677,35	1 074,47	2 035,63
Total	10 533,32	9 003,96	7 956,92	27 494,20

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	25 938,28	16 755,94
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	13 509,64	8 727,15
Frais de fonctionnement (dont communication)	14 662,37	9 181,53
Total	54 110,29	34 664,62

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	87 956,64	60 400,08
Actions d'information, prévention, dépistage	1 223,87	1 983,80
Actions de formation	129,73	148,34
Actions de recherche	5 503,71	8 499,87
Actions autres	518,91	593,38
Total	95 332,86	71 625,47
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	65 066,50	50 759,75
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	258 278,77	35 000,00
Mission reversement legs	21 161,20	
Total	344 506,47	85 759,75

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	640,00	2 229,73
Frais de gestion :		
Dépenses liées aux locaux	5 483,91	5 699,90
Petit mat fournit+locat,div+mainten+annon,+deplots	4 402,19	3 626,61
Honoraires	3 133,88	3 987,56
Cotisation statutaire	4 410,77	4 598,69
Salaires	14 613,77	9 181,53
Autres charges+affranchit+telephone+impôts	1 483,25	2 293,10
Total	34 167,77	31 617,12

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières reseau LIGUE	15 000,00	
Total	15 000,00	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	26 370,00	14 872,10
Prestation	Tarif négocié		
Autres dons en nature	Valeur marché	1 184,26	
Total		27 554,26	14 872,10

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	141,81										141,81
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	48 056,02				29 497,72		14 942,87				92 496,61
Aides financières	14 690,25	344 506,47									359 196,72
Impôts, taxes et versement assimilés	86,40				45,00		48,60				180,00
Salaires et traitements	19 208,56				10 004,47		10 804,84				40 017,87
Charges sociales	6 643,32				3 460,17		3 808,93				13 912,42
Dotations aux amortissements et dépréciations								119,43			119,43
Dotations aux prévisions											
Reports en fonds dédiés										15 000,00	15 000,00
Autres charges	6 506,50				2 293,61		4 443,10				13 243,21
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									335,00		335,00
TOTAL	95 332,86	344 506,47	0	0	45 300,97	0	34 048,34	119,43	335,00	15 000,00	534 643,07

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			1 184,26		1 184,26
Prestations de services					
Personnel bénévole	6 170,00		4 095,00	16 105,00	26 370,00
TOTAL	6 170,00	0	5 279,26	16 105,00	27 554,26

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 508,00
Total	2 508,00

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
REPRISE ASSURANCE VIE 2019	21 161,20
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	21 161,20
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE COMPTES ANNUELS		028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR		08/03/2022 - 10:41	
Détails		EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
		EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
		EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France					
Actions réalisées par l'organisme		403 987,88		157 305,22	
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		80 642,81		71 625,47	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		73 266,39		60 400,08	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		1 221,87		1 983,80	
Actions de société et politique de santé		129,71		148,34	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		518,91		593,38	
Actions de direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		5 503,71		8 499,87	
Actions de création subvention-administration d'établissements					
Autres actions					
Versements à d'autres organismes agissant en France		322 342,27		92 728,72	
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		65 066,50		50 759,75	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public					
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		237 117,57		35 000,00	
Programmes nationaux		192 117,57		5 000,00	
Programmes régionaux et départementaux		45 000,00		30 000,00	
Mission reversement legs					
Autres actions		21 161,20			
Actions de société et politique de santé					
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		42 134,37		51 419,82	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		42 134,37		51 419,82	
Frais d'appel de dons		15 117,71		32 198,10	
Frais d'appel des legs					
Frais traitements des dons		24 814,51		19 221,72	
Frais de traitement des legs					
Frais de campagne pour des dons en nature					
Achats pour manifestations et ventes		2 202,13			
Activités de récupérations					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
Frais de Recherche de Mécinat Aides aux Malades					
Frais de Rech de Mécinat info,Prév, Dép					
Frais de Recherche de Mécinat Formation					
Frais de Recherche de Mécinat Formation					
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades					
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép					
Concours ext-parrainage entp Formation					
Concours ext-parrainage entp Recherche					
Frais de recherche partenariat					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		25 445,69		31 339,12	
3.1 Frais d'information et de communication		640,00		2 273,73	
Frais d'information et de communication externe		640,00		2 273,73	
Frais d'information et de communication interne					
3.2 Frais de fonctionnement		24 812,67		28 942,39	
Frais de gestion		20 154,26		24 284,79	
Formation administrative				21,38	
Impôts et taxes		48,60		37,53	
Cotisation statutaire 10%		4 410,77		4 598,69	
3.3 Autres charges		192,06		187,00	
Charges financières		52,63		47,57	
Dotations aux amortissements		119,43		119,43	
Charges exceptionnelles		20,00			
TOTAL DES EMPLOIS		471 567,94		240 144,15	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				5 365,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		99 702,73			
TOTAL		571 270,67		245 509,15	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		6 170,00		6 571,75	
Réalisées en France		6 170,00		6 571,75	
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		5 279,26		3 289,68	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		16 105,00		5 010,67	
TOTAL		27 554,26		14 872,10	
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice					
- Utilisation					
=+Report					
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice					

Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-564 253,67	-192 143,69
1.1 Cotisations sans contrepartie		-13 120,00	-14 712,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-187 757,09	-175 373,23
Dons manuels non affectés		-171 320,36	-151 193,74
Dons manuels affectés		-12 126,73	-6 249,55
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-16 929,94
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 310,00	-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-363 376,58	-2 058,46
Manifestations		-3 645,00	-55,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-170,00	-170,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-3,57	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-561,13	-1 833,46
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-358 996,88	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-7 017,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-571 270,67	-192 143,69
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-53 365,47
TOTAL		-571 270,67	-245 509,16
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		318 313,45	362 331,49
+ Excédent ou - Insuffisance de la générosité du public		99 702,73	-53 365,47
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP			119,43
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		418 016,18	309 085,45
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-27 554,26	-14 872,10
Bénévolat		-26 370,00	-14 872,10
Prestations en nature			
Dons en nature		-1 184,26	
TOTAL		-27 554,26	-14 872,10

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012	photocopieur	1 124,24			1 124,24		
2013							
2014	projecteur	569,00			569,00		
2015							
2016							
2017							
2018							
2019	amgt locaux	1 194,31			1 194,31	119,43	119,43
2020							
2021	immo en cours	1 720,00			1 720,00		
	Total	4 607,55			4 607,55	119,43	119,43

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser NEANT

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	9	363	0,22	3,46
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	52	0,03	0,47
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...)	8	392,5	0,24	3,77
Organisation de manifestations	3	208,5	0,13	2,04
Communication, démarches auprès des médias	1	350	0,21	3,3
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.				
Total	24	1 366	1	13

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	1 467	1
Total	3	1 467	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	609,00
6256 - 6257 - Réceptions	Gouters groupes de convivialité	431,61
6262 - Frais élécommunication	Abonnement ZOOM	131,08
6238 - Dons	Cadeaux aux bénévoles	428,42
6064 - Fourniture bureau	Logiciel Microsoft	99,00
	Total	1 699,11

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1640** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.